



COMICE
AGRICOLE
2022
25-26 juin
Rendez-vous sur le stand de la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir !



CHAMBRINFO 28
AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE EURE-ET-LOIR
WWW.EURE-ET-LOIR.CHAMBRES-AGRICULTURE.FR

> PRÉVENTION

Feux de champ : prévenir et protéger

Souvenez-vous. Moisson 2019. Plus de 2000 ha partent en fumée. Cette saison de récolte a été particulièrement impactée avec des conditions climatiques extrêmes combinant sécheresses et vents. 477 feux déclan-

rés et une journée noire le 25 juillet où, 100% des moyens d'intervention du Sdis 28 étaient mobilisés.

La moisson 2022 présente un facteur de risque renforcé dans la mesure où celle-ci risque d'être «éclair», concentrée en quelques

semaines de juillet, compte-tenu de la précocité des récoltes, toutes cultures confondues. Cette situation peut potentiellement nécessiter l'engagement des forces du SDIS simultanément sur tout le territoire. Il est plus que primordial de redoubler de vigilance et de prévention pour éviter les incendies catastrophiques que nous avons connus par le passé. La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir vous rappelle quelques bonnes pratiques préventives.

filtres nettoyés régulièrement);
• Maintenir une vigilance aux heures les plus chaudes de la journée.

Pour éviter les départs de feu, il est également fortement conseillé aux agriculteurs de travailler en présence d'une déchaumeuse et/ou d'une tonne à eau. En effet, en attendant l'intervention des sapeurs-pompiers, vous pouvez essayer de limiter la propagation du feu en déchaumant — à bonne distance du foyer et en toute sécurité — afin de constituer des pare-feux. Par ailleurs, en cas de très fortes chaleurs, il est prudent de procéder à des pare-feux lorsque les cultures voisines sont encore sur pied.

Une cohorte d'agriculteurs toujours mobilisés dans le département

Il est encore temps de rejoindre « la cohorte d'agriculteurs » volontaires et bénévoles en vous inscrivant en ligne sur <https://bit.ly/3HAFi9g>
Les agriculteurs, par leur connaissance du terrain, leur proximité, leur rapidité d'action et les moyens matériels dont ils disposent, sont une force indéniable pour épauler l'action des sapeurs-pompiers en cas de départ de feu.



CONTACT :
Pawel Lisiak - Tél. 06.67.15.65.08
p.lisiak@eure-et-loir.chambagri.fr

> BRÈVES

MesParcelles, plus qu'un outil de traçabilité



MesParcelles vous offre la possibilité de calculer votre accès à l'éco-régime via la voie pratiques agricoles. Rien de plus simple, vous enregistrez votre assolement et lancez le calcul pour découvrir une édition synthétique vous présentant vos résultats. Découvrez MesParcelles lors d'une démonstration gratuite.

CONTACT :
Équipe MesParcelles
Tél. : 02.37.24.46.00
mesparcelles@eure-et-loir.chambagri.fr

Participez à l'enquête de satisfaction des Chambres d'agriculture

Afin d'améliorer nos services, les Chambres d'agriculture conduisent une enquête nationale pour connaître votre niveau de satisfaction sur nos produits et services, et mieux prendre en compte vos besoins et vos attentes. Cette enquête est disponible en ligne sur <https://bit.ly/3b6RZrf>



Lancement du PAT de l'Agglo du Pays de Dreux

Le projet alimentaire territorial de l'Agglo du Pays de Dreux sera officiellement lancé le mardi 28 juin à 17h30 à Brezolles. Ce PAT a pour objectif de fédérer tous les acteurs autour de l'alimentation locale. Les premiers résultats du diagnostic agricole réalisé par la Chambre d'agriculture seront présentés à cette occasion.

CONTACT :
Maëlys Sautel - Tél. : 06.69.45.87.40
m.sautel@eure-et-loir.chambagri.fr

Universités du soir en replay

Les dernières Universités du soir étaient consacrées à la réforme de l'assurance récolte qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2023. Lors de cette soirée, Serge Zaka, chercheur en agroclimatologie chez ITK, nous a expliqué comment appréhender le risque d'accidents climatiques : sécheresses, gelées tardives, canicules... Rémi Dubourg, de Chambre d'agriculture France, a présenté la réforme et Manuel Letailleur, de Groupama, est revenu sur les applications sur les exploitations. Retrouvez le replay sur [Youtube bit.ly/3ac2pWf](https://bit.ly/3ac2pWf)




FEUX DE RÉCOLTE REJOINS LA COHORTE 2022

PENDANT LA MOISSON

- DISPOSER D'UN TÉLÉPHONE** pour composer le 18 ou le 112 en cas de départ de feu.
- TÉLÉCHARGER L'APPLICATION** pour vérifier le niveau de risque par zone sur le département et pour renseigner une prévision journalière.
- S'ASSURER DU BON ÉTAT DE MARCHÉ DES MATÉRIELS** (contrôles, graissage, dépeussierage).
- FAIRE UN REPÉRAGE DANS LA PARCELLE** pour éviter les chocs avec les pierres et autres matériaux pouvant générer des étincelles.
- S'ÉQUIPER D'UN EXTINCTEUR** par engin agricole (ou s'équiper d'extincteurs à poudre pour le matériel et d'extincteurs à eau pour la culture).
- AVOIR UN OUTIL DE TRAVAIL DU SOL ET UNE TONNE À EAU** à proximité de la parcelle.
- CRÉER DES COUPES-FEU** par déchaumage préventif en bordure, voire milieu de champ.

RÉAGIR EN CAS DE DÉBUT D'INCENDIE

- ALERER LES SECOURS AU 18 OU 112** Et indiquer précisément :
 - l'adresse (coordonnées GPS),
 - ce qui a pris feu (type de récolte, engin agricole, bâtiment...),
 - les surfaces brûlées et menacées ainsi que la longueur estimée du front de flamme,
 - les actions mises en œuvre,
 - les points d'eau à proximité (poteau, étang, mare, rivière, ...).
- TENTER DE LIMITER LA PROPAGATION DU FEU** en attendant l'arrivée des secours, par la création de coupe-feu et l'arrosage, tout en veillant à assurer votre propre sécurité.
- SE TENIR EN DEHORS DES FUMÉES**
- RESTER À UNE DISTANCE RAISONNABLE DES FLAMMES** (minimum 10 m).
- ACCUEILLIR ET GUIDER LES SECOURS** au besoin, envoyer une personne attendre les sapeurs-pompiers depuis la route principale.
- SE COORDONNER AVEC LE RESPONSABLE DES SECOURS** pour produire une action commune efficace, en toute sécurité, en suivant l'ordre de priorité des sapeurs-pompiers :
 - protéger et secourir les personnes,
 - protéger les biens (habitations, bâtiments, hangars, engins),
 - éviter la perte, d'exploitation, de cultures.

Inprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

> DIVERSIFICATION

Retour sur Cultur&Co, la grande journée de la diversification

La Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir organisait le 14 juin la troisième édition de Cultur&Co, la journée de la diversification, sur sa ferme expérimentale, à Miermaigne dans le Perche. Le concept qui avait fait son suc-

cès lors des précédentes éditions est resté inchangé : permettre aux agriculteurs d'échanger avec des conseillers, de rencontrer des entreprises au sujet de cultures ou activités porteuses d'avenir. Au titre des nouveautés, des thématiques de diversification élargies et de nouveaux temps forts :

- un forum sur lequel étaient présentes plus de 60 entreprises des secteurs des grandes cultures, de la production de semences, de l'agriculture biologique, des énergies renouvelables, des circuits courts, de l'agritourisme, de l'élevage et de l'innovation numérique;

- une exposition de matériels spécifiques de diversification;
- des conférences, notamment sur le thème de l'adaptation de son système à la nouvelle Pac et au changement climatique.

Des visites commentées des cultures diversifiées de la ferme

L'évènement a accueilli près de 250 agriculteurs. D'après les retours des enquêtes, ils sont partis satisfaits de cette journée, qu'ils ont trouvée riche en découvertes et en réponses sur la diversification, de la production jusqu'aux débouchés.

